

Image not found or type unknown



Succession d'une tante décédée il y a 3 mois.

Par **Deufrai_06**, le **05/02/2015** à **18:17**

Bonjour,

Je m'appel Frederick, ma tante vient de décéder il y a trois mois. Elle connaissait un jeune homme avant son décès a qui elle aurait tout cédé mais nous n'en avons pas la preuve. L'acte de succession n'a pas encore eu lieu chez le notaire et ce jeune homme a déménagé l'appartement de ma tante sans nous tenir informé, il envisage de louer cet appartement alors que l'acte de succession chez le notaire n'a pas encore eu lieu, a t'il le droit de faire cela ?
Merci d'avance pour votre réponse, bien cordialement.